

Lorrez le Bocage, le 24 septembre 2020



Chers parents, chers élèves,

Le dispositif *Devoirs Faits* débutera la semaine du 21 septembre au collège.

**Le Principal,
Laurent HACHEMI**

Ce dispositif a pour but de proposer aux élèves, dans le collège, un temps pour réaliser les devoirs, accompagnés par des professeurs ou assistants pédagogiques volontaires.

**Secrétariat
de direction**

Devoirs Faits est un dispositif pour les élèves qui souhaitent faire leurs devoirs au collège et a lieu sur quelques heures de l'emploi du temps lorsque cela est possible. *Devoirs Faits* fonctionne sur de petits groupes afin de mieux accompagner les élèves.

Affaire suivie par
Muriel VINCENT

Téléphone
01 64 31 52 06

Comme les années précédentes, le dispositif fonctionnera par période. La première période prendra fin le 18 décembre 2020.

Mél.
ce.0770030P@ac-creteil.fr

Les élèves qui le souhaitent peuvent venir au dispositif si la capacité d'accueil en petits groupes le permet. De plus, cette année, des élèves sont inscrits à *Devoirs Faits* sur proposition des équipes pédagogiques.

**25 rue de la Tour
77710 LORREZ LE BOCAGE**

L'inscription à *Devoirs Faits* peut être faite sur l'ensemble de l'année scolaire ou bien sur une période donnée. Votre enfant a obligation de se rendre au Dispositif s'il l'a sollicité ou si les enseignants estiment qu'il en a besoin. Toute absence sera comptabilisée comme une absence de cours.

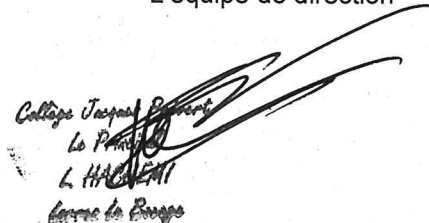
En cas d'inscription, celle-ci apparaît uniquement dans Pronote, sur l'emploi du temps de votre enfant.

Une précision importante : Le créneau *Devoirs Faits* en version papier dans le carnet de votre enfant indique seulement à quel moment le dispositif s'applique en général dans son emploi du temps.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe de direction


Collège Jacques Prévert
Le Principal
L. HACHEMI
Lorrez le Bocage